

6. Adoption du budget mi-annuel

#CE 23/24-23

Le document portant sur le budget mi-annuel ayant été remis à l'ensemble des membres, un membre de la direction en présente le contenu. Le budget est détaillé et réparti selon les revenus, les dépenses et les financements.

Il est proposé par madame Gauthier, appuyée par madame Cliche, de procéder à l'adoption du budget mi-annuel, tel que présenté; le budget mi-annuel est adopté à l'unanimité.

7. Critères de sélection (direction d'établissement)

#CE 23/24-24

La présidente invite les membres à consulter les critères de sélection de la direction d'établissement, de faire part de leur position ou de proposer, le cas échéant, des suggestions ou des modifications.

Pour faire suite à cette consultation, les membres du conseil attestent que les critères de sélection de la direction d'établissement font l'objet d'une résolution.

8. Adoption du plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation

#CE 23/24-25

Le document expliquant le plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation 2023-2024 a préalablement été partagé à l'ensemble des membres.

La direction présente ce plan qui a comme objectif principal de prévenir toute forme d'intimidation et de violence.

De l'emphase est mise sur la section qui traite des forces et vulnérabilités identifiées au sujet de l'école, ainsi que sur les priorités retenues pour l'année scolaire 2023-2024.

Les membres sont invités à se prononcer sur le contenu de ce plan et sur les mesures prévues.

Un membre soulève son inquiétude par rapport au changement qui pourrait être apporté à l'offre de service relative au tutorat des élèves pour l'année scolaire 2024-2025, force décrite dans le plan. La direction confirme qu'une révision de l'offre de service sera faite afin de proposer une formule davantage axée sur l'accompagnement de proximité des élèves, et ce, par souci d'équité en termes de tâche de l'enseignant mais aussi de service à l'élève.

Il est proposé par madame Richard, appuyée par madame Sonia Tremblay, de procéder à l'adoption du plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation, tel que présenté; le plan d'action pour contre la violence et l'intimidation est adopté à l'unanimité.

9. Approbation du calendrier scolaire 2024-2025

#CE 23/24-26

Le calendrier scolaire 2024-2025 a préalablement été partagé à l'ensemble des membres. Certaines informations sont manquantes et doivent avant tout être déterminées par le comité d'animation pédagogique (CAP) : gels de cours et sessions d'examen. Le calendrier scolaire final sera intégré dans l'agenda. Les dates des épreuves du MEQ seront aussi ajoutées lorsque connues.

Il est proposé par madame Amély Fleurant, appuyée par monsieur Louis-Alexandre Lavoie, que le calendrier scolaire 2024-2025 soit approuvé, tel que présenté; le calendrier scolaire 2024-2025 est approuvé à l'unanimité.

10. Informations du représentant au comité de parents

Madame Breton, représentante au comité de parents, mentionne que la dernière rencontre s'est déroulée le mercredi 13 mars 2024, durant laquelle a été présentée une formation de la psychoéducatrice Sarah Hamel, spécialisée en petite enfance et en guidance parentale.

Au cours des prochains jours, la *Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)* transmettra un courriel aux membres du CE afin de leur transmettre un sondage pour lequel ils devront répondre.

La prochaine rencontre, sous une modalité plus sociale qu'administrative, se déroulera le mercredi 5 juin 2024.

11. Informations du parlement étudiant

Madame Fleurant, vice-présidente, partage certaines informations en lien avec le parlement étudiant.

Tout d'abord, un retour est fait à propos du *Bal de printemps* qui fut, selon les élèves présents à cette soirée, un réel succès. Il est proposé de renouveler la tenue ce cette soirée, destinée aux élèves de 5^e secondaire, pour les années futures.

Le vendredi 19 avril 2024, les élèves ainsi que les membres du personnel ont été invités à participer à un « Beach Party » qui s'est déroulé sur l'heure du dîner, dans le hall. L'activité a été très populaire auprès des élèves de 1^{re} et 2^e secondaire.

La propreté des lieux faisant partie des préoccupations du parlement étudiant, madame Fleurant rapporte que la propreté des classes reste à désirer : déchets de la veille; planchers sales; tablettes poussiéreuses; etc. Bien que l'entretien de l'école soit préoccupant, la direction confirme que certaines améliorations ont tout de même été constatées depuis le début de l'année scolaire.

On rappelle que la propreté de l'école ne relève pas entièrement de la responsabilité du service d'entretien, mais également des élèves et des membres du personnel.

Les membres échangent par rapport aux moyens qui pourraient être établis pour maintenir ou améliorer la propreté dans l'école, mais également sur les terrains : brigade l'élèves; collaboration des surveillants; sensibilisation; affiches; poubelles supplémentaires; etc. ***Point de suivi**

Madame Fleurant expose son projet personnel qui consiste à la fabrication et à la disposition de boîtes de produits personnels et féminins (tampons et serviettes hygiéniques) dans les toilettes destinées aux filles. Ces produits de première nécessité seront donc disponibles à toute élève qui en a besoin.

Monsieur Lavoie fait mention des portes des toilettes destinées aux garçons munies de barrures actuellement désuètes. La direction maintenant informée procèdera à une demande de réparation.

12. Informations de la direction

12.1. Rencontre de parents virtuelle du 21 mars 2024

Les rencontres de parents se sont déroulées le jeudi 21 mars 2024, en mode virtuel. À la suite d'une consultation de l'équipe-école concernée par ces rencontres, à des fins d'amélioration et de suivis, la direction souhaite maintenant consulter les membres parents afin d'obtenir leurs commentaires par rapport au déroulement de celles-ci.

Bien que les membres parents préfèrent la tenue de rencontres en mode présentiel, ceux-ci affirment avoir tout de même apprécié le mode virtuel. On précise qu'il est préférable que les rencontres pour la 1^{re} étape de l'année scolaire se déroulent en mode présentiel et en mode virtuel pour celles de la 2^e étape.

Les membres soulèvent qu'il est parfois difficile d'obtenir une rencontre sur la plateforme de réservation. On rappelle que les accès à cette plateforme sont transmis en priorité aux parents des élèves en grande difficulté. Tout au long de l'année scolaire, au besoin, les parents peuvent communiquer avec les membres du personnel enseignant de leur(s) enfant(s).

13. Questions diverses

Aucune question diverse.

14. Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le lundi 3 juin 2024 à 18 h 45, dans la bibliothèque.

15. Clôture de la séance

#CE 23/24-27

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 31 par monsieur Lavoie et madame Fleurant, que la séance soit levée.

Mélanie Daudelin, rédactrice du procès-verbal



Karina Hayes
Directrice



Pascale Breton
Présidente du conseil d'établissement